

et Kootenay cet été. Les aménagements de ces deux parcs sont excellents. Bien qu'il y ait peut-être lieu d'apporter des améliorations, les attraits pour les touristes sont néanmoins de premier ordre. Il n'est pas nécessaire d'aménager de piscine à l'intérieur dans l'un ou l'autre de ces parcs. Les piscines sont ouvertes de mai à octobre et, dans le parc Kootenay, on peut se baigner toute l'année. On peut certes se récréer à l'extérieur depuis le début du printemps jusqu'à l'automne avancé. A mon sens, le ministre devrait accorder la priorité absolue au revêtement permanent de la route depuis Radium au moins jusqu'à la jonction Eisenhower.

**L'hon. M. Lesage:** Sauf erreur, il s'agit de la route Banff-Windermere. On a effectué des travaux sur cette route l'an dernier et l'on songe sérieusement à affecter un montant à cette fin l'an prochain.

**M. Harkness:** Je remarque qu'un montant de \$452,000 est prévu pour les lieux historiques; c'est une augmentation considérable par rapport au montant de \$286,000 de l'an dernier. Ce montant est affecté à l'acquisition de terrains et de bâtiments. Je suppose donc que le ministre a l'intention d'acquérir certains lieux historiques ou d'établir un plus grand nombre de monuments ou de plaques commémoratives ou les deux. Le ministre peut-il nous dire à quelles fins ce crédit est destiné?

**L'hon. M. Lesage:** Puis-je donner rapidement lecture des principaux éléments qui composent ce chiffre? Les voici: construction d'un musée à Baddeck (Nouvelle-Écosse), maison d'Alexander Graham Bell, \$150,000; continuation des travaux de réparation et de rénovation de la citadelle d'Halifax, \$100,000; continuation des travaux de restauration, de construction et de conservation à la forteresse de Louisbourg (Nouvelle-Écosse), \$5,000; réparations des murs de fortification de la ville de Québec, \$25,000; restauration et réparation de la Terrasse Dufferin, ville de Québec, \$56,000. Nous recouvrerons les deux tiers de ce dernier montant, la ville de Québec et le Pacifique-Canadien payant chacun un tiers. Réparations aux immeubles et murs à Lower-Fort-Garry (Manitoba), \$29,000. Nous espérons nous rendre acquéreurs du presbytère de Batoche, à Batoche, et nous avons prévu une somme de \$5,000 pour l'acquisition de ce presbytère et les réparations nécessaires.

Puis il y a les entreprises de construction de Battleford qui nous coûteront, comme je l'ai dit, il y a quelques instants, environ \$21,000. Il y a aussi un crédit de \$20,000 pour l'érection de nouveaux monuments com-

mémoratifs. Ce crédit a trait à une longue liste d'endroits. Viennent ensuite divers petits postes.

**M. Harkness:** Il semble que le gros de cette augmentation se trouve dans les deux postes relatifs à la Nouvelle-Écosse, celui qui intéresse la maison d'Alexander Graham Bell et la citadelle d'Halifax. Qu'est-ce qui rend cette maison si coûteuse? Le ministre a parlé je crois de \$150,000.

**L'hon. M. Lesage:** Il s'agit d'un nouvel immeuble qui sera un musée complet destiné à abriter les souvenirs d'Alexander Graham Bell.

**M. Harkness:** Je croyais avoir compris que l'on achetait sa vieille maison.

**L'hon. M. Lesage:** Non, le crédit est prévu pour la construction d'un musée.

(Le crédit est adopté.)

La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.

### Reprise de la séance

Division des parcs nationaux—

Subvention à la *Jack Miner Migratory Birds Foundation*, \$5,000.

**M. Knight:** Monsieur le président, je ne me plains pas de cette subvention, mais j'aimerais savoir si certaines conditions s'y attachent. Je n'ignore pas les utiles travaux faits par cette famille, notamment en ce qui concerne la conservation de l'outarde du Canada. Elle a bagné ces oiseaux, de sorte qu'on a pu arriver à certaines conclusions scientifiques en ce qui concerne ses habitudes.

Cette subvention est-elle versée à certaines conditions, ou s'agit-il tout bonnement d'une somme avancée à la famille afin qu'elle puisse poursuivre les travaux actuellement en cours? Y a-t-il une comptabilité quelconque? Y a-t-il des travaux précis outre ceux dont j'ai parlé?

**L'hon. M. Lesage:** Il s'agit d'une subvention annuelle à la Fondation, faite sans conditions. La subvention va à la Fondation, d'ailleurs, non à la famille.

**M. Knight:** C'est afin qu'elle puisse poursuivre les travaux qu'on sait qu'elle fait maintenant?

**L'hon. M. Lesage:** Oui, un travail de conservation.

**M. Knight:** Il n'y a pas de comptes, en ce sens qu'on ne communique pas de rapport précis au ministère? Existe-t-il un rapport?